REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET DES TOGOLAIS DE L'EXTÉRIEUR

REPUBLIC OF TOGO
WORK-FREEDOM-HOMELAND

MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS, REGIONAL INTEGRATION AND TOGOLESE ABROAD

ALLIANCE POLITIQUE AFRICAINE • AFRICAN POLITICAL ALLIANCE
A.P.A

NOTE CONCEPTUELLE

TROISIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE L'ALLIANCE POLITIQUE AFRICAINE (APA)

Lomé, le 02 juin 2025, Hôtel 2 Février

Thème :

« Place de l'Afrique dans un monde en mutation : enjeux d'un repositionnement stratégique et diplomatique »

I. Contexte

L'Alliance Politique Africaine (APA), une initiative portée par le Togo, a été lancée en 2023 comme un cadre informel de concertation politique et de coopération destiné à permettre aux nations africaines, déterminées à œuvrer pour une Afrique politiquement forte, indépendante et décomplexée, de se rencontrer périodiquement et d'échanger librement sur les grandes questions continentales et internationales touchant aux intérêts de l'Afrique ou nécessitant des positions concertées et communes.

L'APA œuvre à la réalisation d'une Afrique unie, forte, souveraine, paisible et audible sur la scène internationale et garantissant le bien-être des peuples et ce en appui au travail des institutions traditionnelles telles que l'Union Africaine (UA) et les communautés économiques régionales (CER). Dans un monde en pleine transformation et reconfiguration géopolitique, le lancement de l'APA répond à un besoin urgent de repositionnement stratégique de l'Afrique, lui permettant de s'affirmer comme acteur clé dans les affaires internationales.

L'APA entend aussi promouvoir une Afrique qui écrit elle-même son histoire après s'être laissée volée les quatre derniers siècles, contribuer à faire du 21^{e} siècle le siècle de l'Afrique et défendre l'autonomie stratégique de l'Afrique, promouvoir le dialogue et la coopération entre les États et entre les organisations d'intégration régionale et continentale au service de l'unité d'action face aux défis communs à affronter sur le continent.

La première conférence ministérielle avait rassemblé, le 03 mai 2023 à Lomé, plusieurs pays du continent et leur a offert l'occasion d'échanger sur les enjeux et les défis actuels de l'Afrique dans un monde en pleine transformation et recomposition où l'Afrique entend s'affirmer comme un pôle de pouvoir et une actrice majeure sur la scène internationale.

Plus précisément, cette première conférence ministérielle de l'APA a, entre autres, permis aux États d'échanger sur les défis et les perspectives liés au positionnement stratégique de l'Afrique sur la scène internationale, à la souveraineté et à l'expression des positions communes africaines sur la scène internationale, au panafricanisme et à la renaissance africaine et au renforcement de la coopération et des capacités endogènes des États africains dans la lutte contre le terrorisme.

Lors de la deuxième conférence ministérielle, tenue le 15 mars 2024 à Bamako, au Mali, en marge de la conférence préparatoire du 9e Congrès panafricain de la région Afrique de l'Ouest, les États ont renouvelé leur engagement en faveur d'une Afrique décomplexée et souveraine, mieux représentée et assumant pleinement ses responsabilités sur la scène internationale dans un contexte de bouleversements profonds et de décentrement sans précédent dans l'histoire moderne de l'humanité.

Depuis les deux conférences, de nouvelles évolutions sont intervenues dans le monde, la crise de confiance et la méfiance se renforcent entre les nations, l'escalade des conflits se poursuit et l'espoir de voir plusieurs différends internationaux et crises prendre fin s'amenuise. La guerre entre la Russie et l'Ukraine perdure et ne manque pas d'avoir des incidences sur la marche du monde, le conflit Palestine-Israël se régionalise au Proche-Orient, les tentatives pour finir avec les hostilités au Soudan sont pour l'instant inabouties, la menace terroriste persiste au Sahel et se diffuse vers l'Afrique occidentale, le risque d'émergence de nouveaux foyers de tensions est manifeste.

Dans la même temporalité historique, les BRICS poursuivent leur expansion, intégrant deux nouveaux membres africains (Éthiopie et Égypte) et offrant des perspectives pour une gouvernance mondiale multipolaire. Le renouveau du panafricanisme galvanise les peuples d'Afrique, les diasporas et les afro-descendants, renforçant les revendications pour la réparation des crimes de l'esclavage et de la colonisation. À l'initiative du Togo, la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'UA a adopté, le 16 février 2025 à Addis-Abeba en Éthiopie, la Décision historique qualifiant « l'esclavage, la déportation et la colonisation de crimes contre l'humanité et de génocide contre les peuples d'Afrique ».

De la Conférence de Berlin (1884-1885) à la période d'occupation coloniale en passant par les années des indépendances et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud jusqu'au temps actuel, l'Afrique est passée du statut d'un continent « chosifié », « subalternisé » et marginalisé à celui d'un continent qui, suivant l'Agenda 2063 de l'UA, entend agir « en tant qu'acteur et partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale ».

La volonté de plus en plus affichée par l'Afrique d'être au centre de ses propres décisions, de s'autodéterminer, de parler d'elle-même et de porter sa propre voix de façon libre, indépendante et décomplexée sur la scène internationale, combinée aux facteurs et enjeux qu'impliquent les récentes évolutions intervenues dans le monde et

les perspectives que ces dernières ouvrent, devraient amener les Africains à réengager une réflexion stratégique sur la place du continent dans le devenir historique du monde.

Cet effort de réflexion, qui doit être holistique et ancré dans la dynamique d'évolution actuelle du monde, devrait prendre en compte les volets politique, diplomatique, géopolitique, géoéconomique et géostratégique, mais aussi l'importante question de la réparation des crimes de l'esclavage et de la colonisation. C'est pour offrir un cadre approprié à cette exigence de réflexion et d'échange de vues stratégique que le Togo se propose d'organiser à Lomé la troisième conférence ministérielle de l'APA sur le thème **« Place de l'Afrique dans un monde en mutation : enjeux d'un repositionnement stratégique et diplomatique »**.

II. Objectifs

La conférence ministérielle a pour objectif de rassembler les États africains dans le cadre d'une réflexion et des échanges de vues stratégiques sur les enjeux et les défis auxquels l'Afrique est confrontée en matière de repositionnement géopolitique, politique et diplomatique dans le contexte international actuel en mutation et caractérisé par de nouvelles évolutions et un bouleversement sans précédent depuis le début du XXI^{e} siècle.

Spécifiquement, la conférence ministérielle vise à permettre, entre autres, aux États africains de :

- Échanger sur la place de l'Afrique dans la marche du monde contemporain qui est en pleine mutation ;
- Échanger sur les relations entre l'Afrique et les autres continents à la lumière des récentes évolutions intervenues dans le monde et dans la conduite des affaires internationales ;
- Discuter de l'autonomie stratégique de l'Afrique en matière de défense et de sécurité et des contours d'un repositionnement diplomatique de l'Afrique dans un contexte international favorable, mais complexe ;
- Échanger sur les ingérences étrangères en Afrique dans un contexte international du risque d'exportation des conflits d'autres régions telles que l'Europe et le Proche-Orient vers le continent ;
- Mener des réflexions stratégiques approfondies sur la place de l'Afrique au sein des BRICS ainsi que sur ce que l'Afrique peut

faire ensemble avec cette entité pour faire avancer ses causes dans la gouvernance mondiale ;

III. Résultats attendus

Les résultats ci-après sont attendus au terme de la conférence ministérielle :

- Les ministres ont échangé sur la place de l'Afrique dans la marche du monde contemporain qui est en pleine mutation ;
- Un échange stratégique et constructif a eu lieu entre les États africains sur les relations entre l'Afrique et les autres continents à la lumière des récentes évolutions intervenues dans le monde avec des résolutions pertinentes ;
- Les États ont discuté de la question de l'autonomie stratégique de l'Afrique en matière de défense et de sécurité et définissent les contours d'un repositionnement diplomatique du continent sur la scène internationale ;
- Les États ont échangé sur les ingérences extérieures en Afrique et ont pris la mesure des enjeux dans un contexte international du risque d'exportation des conflits d'autres régions telles que l'Europe et le Proche-Orient vers le continent;
- Les États ont mené des réflexions stratégiques approfondies sur la place de l'Afrique au sein des BRICS ainsi que sur ce que l'Afrique peut faire ensemble avec les BRICS pour faire avancer ses causes dans la gouvernance mondiale ;

IV. Déroulement des travaux de la conférence

La conférence ministérielle débutera par une session d'ouverture marquée par des allocutions des hautes autorités politiques du pays hôte. La session d'ouverture prendra fin par une séance de photo de famille.

Après la cérémonie d'ouverture, les ministres participeront à des sessions thématiques. Un document annexe présentant les différentes sessions thématiques est fourni aux États et autres participants.

Les sessions thématiques prendront fin par une séance de restitutions des conclusions des échanges. Les restitutions seront faites par des responsables désignés.

La session de clôture de la conférence ministérielle sera marquée par le discours du ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur.

V. Participation

Les ministres des Affaires étrangères des États africains présents à Lomé pour la circonstance prendront part à la troisième conférence ministérielle. Ils viennent bien évidemment des différentes régions du continent conformément à l'orientation panafricaniste de l'APA. Les représentants des organisations internationales et d'autres invités spéciaux prendront part aux travaux de la conférence.

La participation des États est pensée sur le modèle du format 1+2 et les modalités pratiques et les dispositions logistiques spécifiques ont été déjà communiquées aux participants.

VI. Date et lieu

La conférence ministérielle se tiendra le **02 juin 2025 à Lomé,** en République togolaise**,** à l'**Hôtel 2 Février**.